

Parcours qualifiant

Certification

H0B0 intervenant non électricien

Réf : SEC/H0B02023

L'habilitation

L'habilitation électrique H0B0-H0V est nécessaire pour toute personne devant assurer des tâches d'ordre non-électrique et souhaitant veiller à sa propre sécurité, ainsi que celle des autres. Cette habilitation électrique H0B0-H0V permet d'accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux électriciens en basse tension et haute tension. Le personnel habilité ne peut pas réaliser des travaux de réarmement ou de remplacement (lampe, fusible, etc.). Ses tâches se résument à des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie, etc.

Cette habilitation obligatoire répond à la norme de sécurité NF C 18-510, recommandée par le code du travail. Cette formation habilitation électrique H0B0 - H0V, d'une durée conseillée d'un jour, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Validité de l'habilitation:

La période recommandée de recyclage individuel est de 3ans

Suite de parcours :

le formateur délivre un "avis après formation" qui permet à l'employeur de décider d'attribuer, sous sa responsabilité l'habilitation

La formation

Informations principales

Public :

Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail qu'elle soit salarié ou demandeuse d'emploi

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation SST

Prix :

Nous consulter

Financement :

- Financement par l'employeur
- Financement personnel
- Financement par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'habilitation de service public
- Financement OPCO sous certaines conditions (nous contacter pour plus d'informations)
-

Durée :

1 jours (8)

Habilitation :

Attestation de fin de formation

Délivrance d'un avis après formation favorable si réussite au test

Objectifs :

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510 et C18530

Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension

Obtenir l'habilitation électrique H0B0 H0V

Dates de session :

Consulter notre site internet pour connaître nos prochaines sessions

Lieu de formation :

Consulter notre site internet pour connaître les lieux de nos prochaines sessions

Information collective :

Cette action de formation ne bénéficie pas d'information collective

Contacts et renseignements

Merci d'adresser vos demandes à nordgironde@insup.org



Un(e) référent(e) handicap est disponible au sein de notre organisme pour vous accueillir et recueillir vos besoins spécifiques.

Programme de formation

Cette formation est élaborée en accord avec la norme UTC18-510

Accueil

- Présentation de l'organisme de formation et du formateur
- Tour de table de présentation des stagiaires
- Énoncé des objectifs de la formation

Module 1 - Introduction aux notions élémentaires en électricité

- Mieux comprendre l'environnement de l'habilitation électrique H0 - B0
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Évaluation des risques électriques
- Exemple d'accidents électriques : contact direct, indirect, court-circuit
- Identifier le classement et l'environnement des installations électriques
- Appréhender les notions d'intervention et de travaux non électriques en BT (Basse Tension)
- Focus sur les travaux non électriques en HT
- Prise de connaissances de quelques recommandations sur l'habilitation électrique H0B0
- Panorama de la réglementation selon le code du travail
- Panorama de la réglementation selon les normes UTE

Module 2 - Comment travailler en sécurité avec son habilitation électrique H0B0 ?

- Maîtriser les distances de sécurité selon la réglementation H0B0
- Intégrer la notion d'autorisation de travaux ou autorisation d'intervention
- Savoir lire et comprendre la signalisation
- Appréhender les gestes liés à votre intervention : Manoeuvre et consignation
- Principe et exemples de verrouillage
- Visualiser le rôle des intervenants
- Autorisation et pratiques adaptées à chaque intervenant
- Identifier le matériel de sécurité électrique nécessaire pour intervenir
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Les outils électriques portatifs à main
- L'outillage non spécifique aux électriciens

Module 3 - Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Savoir comment réagir en cas d'incendie dans une installation électrique
- Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée

Épreuves certificatives, évaluation de la formation et bilan de la formation

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- 4 à 10 places disponibles
- Délais d'accès entre 1 semaine et 3 mois
- L'INSUP garantit aux personnes en situation de handicap l'accessibilité à la prestation [En savoir plus](#)

Modalités d'accueil et moyens techniques

- Consulter la page <https://www.insup.org/vos-etablissements-insup/> pour connaître nos modalités d'accueil
- Matériel spécifique : norme UTC 18-510
- Personnes en situation de handicap : les locaux et le matériel mis à disposition permet l'accueil des personnes en situation de handicap
- Les demandeurs éligibles HSP bénéficient d'une prise en charge partielle de leur frais de repas et de nuitées tout au long de la formation. Autres statuts de demandeurs d'emploi et salariés, cette prise en charge ne s'applique pas (nous consulter).

Modalités pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel
- La formation est basée sur un enseignement théorique et des exercices pratiques (individuels et en groupe)
- Etudes de cas, mises en situation et exposées organisent les séquences pédagogiques
- L'individualisation de la formation permet la prise en charge des stagiaires en situation de handicap.

Modalités de validation

- Les évaluations sont réalisées en cours de formation et en fin de formation
- Cette formation ne délivre pas l'habilitation mais permet d'obtenir un vis favorable à sa délivrance, elle doit être complétée par une formation pratique
- Une évaluation de satisfaction de la formation est faite auprès des stagiaires en fin de formation

